



HAL
open science

Les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes dans les dialectes arabes

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes dans les dialectes arabes. *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques (G.L.E.C.S.)*, 1986, XXIV-XXVIII (1979-1984), pp.413-435. halshs-00456285

HAL Id: halshs-00456285

<https://shs.hal.science/halshs-00456285>

Submitted on 13 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine TAINE-CHEIKH

LES ALTERATIONS CONDITIONNEES
DES CHUINANTES ET DES SIFFLANTES
DANS LES DIALECTES ARABES

En arabe classique, les chuintantes š et ž ainsi que les sifflantes non emphatiques s et z ne subissent qu'un très petit nombre d'altérations inconditionnées (J. Cantineau, Cours, pp. 47, 58, 63).

Il existe un certain nombre de dialectes arabes où les chuintantes ont pratiquement disparu, par confusion avec les sifflantes correspondantes. Le remplacement de š et ž, respectivement, par s et z, touche un bon nombre de parlers judéo-arabes comme celui des Juifs d'Alger (cf. Marcel Cohen, pp. 24-25), celui des Israélites de Constantine et de Tlemcen (Cantineau, Cours, p. 60) ou celui des Juifs de Fès (Brunot et Malka, Glossaire).

Dans d'autres dialectes parlés par des Juifs tunisiens, notamment à Tunis et à Sousse (David Cohen, Juifs de Tunis, p. 20 à 26), les sifflantes s et z n'existent plus que comme variantes combinatoires de š et ž. Cependant la prépondérance des chuintantes sur les sifflantes pourrait être un phénomène récent, dû à une réaction au zézaïement généralisé dans les autres dialectes judéo-arabes car "du point de vue diachronique la distribution même des allophones dans les parlers à chuintement semble suggérer une étape antérieure marquée par le zézaïement" (D. Cohen, Les parlers arabes des Juifs maghrébins, p. 96).

Plutôt qu'une innovation des parlers juifs, le zézaïement représente en fait "la conservation par ces parlers (et d'autres) d'un trait ancien, propre à un ou plusieurs des dialectes qui ont participé à l'arabisation du Maghreb" (D. Cohen,

Les parlers arabes des Juifs maghrébins, p. 97) et il faut noter que le zézaiement a été signalé aussi dans des parlers musulmans¹.

Nous ne nous étendrons pas plus sur ces altérations inconditionnées et ne mentionnerons plus les parlers "zézayants" ou "chuintants" que pour les altérations conditionnées qu'ils partagent avec d'autres dialectes².

Dans les autres dialectes arabes, les altérations inconditionnées semblent être en nombre très limité. Mais deux exemples relevés dans le dialecte arabe ḥassāniyya de Mauritanie méritent d'entrer dans cette catégorie. Un de nos informateurs nous a en effet confirmé le terme zazahme "dysenterie (chez l'homme)" donné par Monteil (Le chameau, p. 45) en précisant que le participe correspondant était, non mezhūm, mais meẓhūm, qui signifiait donc à la fois "atteint de dysenterie (h.)" et "enragé (chien)"³. Par ailleurs, nous avons en ḥassāniyya un terme zāmūl signifiant "hippopotame" que nous sommes tentée de rapprocher de ẓāmūs "buffle" du cl. ẓāmūs, parce que d'une part ẓāmūs suivi de le-bḥar signifie souvent "hippopotame" dans les dialectes arabes (ex. Roth-Laly, Lexique, p. 97) et d'autre part ẓāmūs connaît une variante plus rare āzemul, cité par Albert Leriche (Dictionnaire fr.-ḥassāniyya, non publié).

En ce qui concerne les altérations conditionnées de chuintantes et des sifflantes, précisons immédiatement que l'accommodation de s à z, de š à ẓ devant une consonne sonore (ou l'inverse, devant une sourde) ne constitue pas un phénomène propre à ces consonnes. Bien que ces accommodations soient particulièrement fréquentes, nous n'en traiterons donc pas ici.

L'objet de cet article sera l'étude des altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes (passage de chuintante à sifflante et inversement) occasionnées par la présence d'une autre chuintante ou d'une autre sifflante dans la même racine⁴.

Jean Cantineau dans son Cours de Phonétique arabe et William Marçais dans les notes de son livre Le dialecte arabe des Ulad Brahim de Saïda, ont déjà apporté beaucoup d'éléments

à ce sujet. Si nous jugeons utile d'y revenir, c'est qu'un traitement plus exhaustif du problème nous a semblé possible, à la fois par rapport aux cas de figure à recenser et par rapport à certains dialectes qui ne sont pas pris en compte dans les études citées. Nous verrons en particulier l'orientation que cette question impose aux études comparatives futures, en ce qui concerne l'origine historique éventuelle du ḥassāniyya.

On ne s'étonnera pas de trouver dans la suite de l'article différentes transcriptions de ce que nous avons appelé la chuintante ẓ, les prononciations du jīm (gīm) variant en effet selon les dialectes. Les prononciations les plus courantes sont celles notées ǧ (dj) et ẓ, la première étant une affriquée, la seconde une chuintante. Il existe d'autres prononciations du gīm -g, g^y et y-, la première en Egypte, les deux autres dans des parlers de tribus nord-arabiques et arabiques (Cantineau, A.I.E.O., II, pp. 24-26 et Johnstone, B.S.O.A.S., XXVIII, carte p. 235), mais les altérations conditionnées ne semblent pas avoir été signalées dans les parlers à prononciation g^y et y. Nous pouvons d'ores et déjà prévoir que les variations de prononciation ne sont pas sans rapport avec l'existence ou non d'altérations - et, parfois, la forme prise par celles-ci - mais si la prononciation ẓ, très répandue au Maghreb, est sujette à plus d'altérations que les autres, nous verrons qu'elle n'est pas la seule.

Nous envisagerons successivement les seize combinaisons possibles des deux chuintantes et des deux sifflantes.

I. Sifflante + sifflante

A. S + Z

Nous n'avons pas trouvé de racine, en classique, où s et z figurent, respectivement, comme 1ère et 2ème radicale ou même comme 1ère et 3ème radicale. Nous ne pouvons certifier que s et z n'existent pas comme 2ème et 3ème radicale dans quelques racines, mais nous n'en avons pas rencontré d'exemple. (Par contre, quelques dixièmes formes de verbes à 1ère radicale z (zara, zahada,...) offrent le cas d'une succession s-(t)-z).

Quant aux exemples trouvés dans certains dialectes, ils sont le produit d'altérations conditionnées et seront examinés plus loin.

B. Z + S

Là encore, nous n'avons pas relevé de racine, en arabe classique, offrant la succession z-s⁵.

C. S + S

La succession de deux s est assez fréquente en arabe classique, en particulier comme 1ère et 3ème radicale de racines trilitères et quadrilitères, ainsi tasaḥsaḥa "couler de haut en bas (l'eau)", suds- "un sixième", safsafa "tamiser", salas "docilité", sāsa "gouverner", etc.

Nous n'avons noté aucune altération dans l'ensemble des dialectes arabes étudiés, pour ce cas.

D. Z + Z

Ce cas est tout à fait comparable au précédent, par la fréquence relativement importante des racines comportant deux sifflantes sonores (zīz- "cigale", zaliza "être inquiet", zalzala "agiter", etc.) que par l'absence d'altérations dans les dialectes arabes.

Conclusion

s-s et z-z sont des successions fréquentes en arabe classique et stables dans les dialectes alors que la rencontre d'une sifflante sonore et d'une sifflante sourde dans une même racine est pratiquement exclue en arabe classique.

II. Chuintante + chuintante

A. š + ž

Cette succession est loin d'être rare en classique puisque nous avons compté neuf racines ayant š pour 1ère radicale et ž pour 2ème radicale.

1) Pas de modification

Un certain nombre de dialectes ne connaissent pas de modification : d'une part les parlers d'Iraq, de Tripoli (Liban) et du Caire, d'autre part les parlers marocains et quelques rares parlers algériens comme ceux du département d'Annaba, exception faite de Jemmapes⁶.

On aurait pu penser que le ḥassāniyya de Mauritanie appartenait à ce groupe car les racines šž (šžā ou šžāf "brave, vaillant", šžēžžāf "s'enhardir, prendre courage",...) et šžr (tšāžr "se quereller",...) ne subissent aucune altération. Cependant, il faut noter, à côté de ces lexèmes perçus en ḥassāniyya comme empruntés au classique et non ḥassāniyyīn d'origine, l'existence des formes sədraye ou šədraye (nom d'unité) et sdaṛ ou šdaṛ (coll.) pour "arbre". A notre avis, l'altération du ž en d dans šaž(a)ra s'explique par l'influence analogue de sədrāye, coll. sdaṛ, nom d'un arbre spécifique, le "jujubier", qui revêt chez les Maures une importance particulière⁷ : la différence a été déplacée et est maintenant portée, comme souvent en ḥassāniyya, par l'opposition r / r. Si cette analogie a pu jouer, il faut vraisemblablement supposer une forme intermédiaire *sažra, comparable à celle que l'on trouve dans les parlers du deuxième groupe. L'absence d'autres exemples nous empêche cependant de trancher en toute certitude.

2) Dissimilation du š en s

Deux ensemble dialectaux sont concernés par cette dissimilation.

- Au Maghreb, la majorité des parlers d'Algérie et de Tunisie connaissent cette altération : les parlers A et D (Grand'Henry, Mzāb, p. 13 ; Marçais, Saīda, p. 18), les parlers citadins de Tlemcen et Cherchell (Saīda, p. 18 ; Grand'Henry, Cherchell, p. 17) et l'ensemble des parlers tunisiens qui font sentir leur influence jusqu'à l'Est de l'Algérie, à Jemmapes (Ostroya-Delmas, Philippe-ville, söžžān à Jemmapes, p. 69 ; Marçais, Takroūna, ess^užar, p. 29, lgn. 5 ; - et Fares, El Ḥamma de Gabès, sraž <cl šrž, p. 238 ; Boris, Marāzig, sežra, p. 304).

- Au Moyen-Orient, la majorité des parlers arabes de Syrie et du Liban dissimilent š devant ž (cf. Barthélemy, Dictionnaire, sedjar et sedjaš cl. šž, p. 335 et Grotzfeld, Syrisch-ar. Grammatik, p. 9), et plus particulièrement : à Kfar šabīda, à Beyrouth, à Saīda et à Zaḥlé d'une part (Fleisch, Zaḥlé, p. 79) dans presque tout le Ḥōrān à l'exception du Sud-Ouest d'autre part (Cantineau, Atlas, cart p. 13).

3) Autre altération

Une dissimilation du ž en d après s a été relevée dans presque toutes les études sur les parlers tchado-soudaniens, cf. šidērē "arbrisseau" et šadar "arbres" dans le parler d'Abbēché (Roth, Abbēché, p. 229), šedāta "courage", šedīš "courageux", šēder "arbres" (Roth-Laly, Lexique, p. 245-6).

B. ž + š

La succession ž-š est presque aussi fréquente que la précédente en arabe classique.

1) Pas de modification

A quelques exceptions près, les parlers qui ne connaissent pas de modification en A. n'en connaissent pas en B. Par ailleurs, nombreux sont les dialectes qui dissimilaient š en s devant ž mais ne dissimilent pas ž en z devant š : ceci est particulièrement notable pour l'ensemble des parlers tunisiens (cf. Boris, Marāzig, žēš "bande de pillards armés", p. 97 ; Marçais, Takroūna, žahša "jeune ânesse", p. 43, lgn. 24 et la note 1 p. 19 de Saīda).

2) Dissimilation de ž en z

Signalée seulement dans les parlers A et D d'Algérie, cette dissimilation ne présente pas toujours un caractère aussi systématique que celle de š en s en II-A. (Cf. Marçais, Saīda, zēiš "bande armée" et zohša "ânesse", p. 18 ; Dhina, Arbāš, p. 314 ; Grand'Henry, Mzāb, p. 13).

3) Remplacement de ž par une occlusive

Alors qu'au Tchad l'altération de ž en d devant š est

parallèle à celle de ž après š (cf. Roth, Abbēché, dihēs "ānon", p. 95 et Lexique, p. 156), l'altération sporadique de z devant š à Alger Juif, à Sousœet au Moyen-Orient, va de paire avec celle de ž devant s ou z⁸, ainsi que nous le verrons en IV-B. et D. : au Tchad ž > d au contact de š, dans les autres dialectes ž a tendance à passer à g ou d devant les sifflantes.

C. š + š

Aucune altération conditionnée n'est à signaler pour ce cas.

D. ž + ž

Les termes pour "poules", cl. dažāž- et "verre", cl. zužāž-, connaissent beaucoup de variations dans les dialectes arabes⁹, cependant ces altérations sont toujours dues à la présence de la 1ère consonne d ou z, non à la succession ž-ž. Les autres lexèmes offrant une suite de deux ž ne présentent d'ailleurs aucune altération.

Conclusion

Seules les suites de deux chuintantes dissemblables induisent des altérations conditionnées.

La dissimilation de š en s devant ž est l'altération la plus fréquente. Bien que plus répandue au Maghreb qu'au Moyen-Orient, elle se distingue de beaucoup d'autres altérations par son caractère à la fois maghrébin et moyen-oriental.

III. Sifflante + chuintante

A. s + ž

Les dialectes n'offrent aucune altération conditionnée de s - ž, à l'exception de deux petits groupes de parlers maghrébins.

1) Assimilation de s par ž

Au Maroc, nous avons relevé quelques mots où s (š) passait à š : šerž "selle" pour cl. srž, šfenž "beignet" pour cl.

safanž et šarīž "bassin" pour cl. šahrīž (Destaing, Sous, pp. 235, 237 et 243 ; Marçais, Tanger, p. 346). Harrel confirme cette tendance dans les parlers marocains en donnant deux variantes possibles pour "emprisonner" : sžen ou šžen (Moroccan Arabic, p. 16).

Il est probable que cette assimilation de chuintement soit partagée par les parlers DA où "les consonnes sifflantes (...) sont régulièrement assimilées à distance par les chuintantes" (Grand'Henry, Saoura, p. 216).

2) Assimilation de ž par s

La réduction de s - ž à une suite de deux sifflantes s'observe dans le parler des Marāzig et dans le parler hassāniyya. Dans les deux cas (et comme à Sous), l'assimilation n'affecte pas toutes les racines et en particulier conserve la racine sžn "emprisonner" - qui, en hassāniyya du moins, est sentie comme un emprunt récent -. Par contre, on aura srz pour srž (hass. serz "selle", serrez "seller" ; Boris, sāraz, p. 271) et nsz (ou nzz) pour nsž (hass. nezz "tisser" ; Boris, n^esazat "elle a tissé", p. 608).

B. Z + Š

Le caractère exceptionnel de z - š en arabe explique probablement que nous ayions à signaler une seule altération : celle de žaus "moineau" (Destaing, Sous, p. 232), si žaus vient bien du class. zawš "un domestique vaurien" (cf. Grand'Henry, Cherchell, zwāwəš "oiseaux", pp. 17-18).

C. S + Š

Nous n'avons pas rencontré de racines offrant cette succession en arabe classique.

D. Z + Ž

z - ž, par contre, est bien attesté en arabe classique et subit de nombreuses altérations dans les dialectes arabes.

1) Aucune modification

Outre les parlers B des nomades du Tell et les parlers iraqiens qui ne connaissent pratiquement aucune altération des chuintantes et des sifflantes, les parlers A et D d'Algérie ne présentent aucune modification.

2) Assimilation de z par ž

Le passage de Siff. + Ch. à Ch. + Ch., comme en III.A., concerne les parlers marocains ou des parlers influencés par eux comme le parler de la Saoura¹⁰.

3) Assimilation de ž par z

Le passage de Siff. + Ch. à Siff. + Siff. affecte à peu près les mêmes dialectes qu'en III.A. Plus précisément, il se retrouve dans le dialecte des Marāzig (Boris, z^azar ou zžar du cl. žžr, p. 238, zāzəl "arceau", du cl. žžl, p. 239 et z^uwaz "mariage", p. 255) et semble s'étendre aux autres dialectes tunisiens ou aux parlers influencés par eux comme les parlers E (Marçais, Takroūna, zōz "couple", p. 67, lgn. 4 ; Ostroya-Delmas, Philippe-ville, zūz "deux", p. 69).

Dans le dialecte arabe de Mauritanie, z - z pour z - ž est attesté dans azāzel "arc (pour arrimage du bât du chameau)", cl. žžl et mzāzər "qui refuse, qui rejette son petit (femelle)", cl. žžr. Par contre, la racine zwž n'est pas un bon exemple en hassāniyya car elle y est sentie comme classique ; nous avons relevé cependant la forme təzwīz dans les textes publiés par David Cohen (Hassāniya, p. 274, lgn. 2)¹¹.

4) Métathèse

Dans certains parlers du Moyen-Orient, les racines classiques comportant z - ž subissent toutes une métathèse : djōz "époux, mari" pour cl. zawž, džanzbīl "gingembre" pour cl. zandjabīlu-, dženzīr "chaîne de fer" pour zindjīru-, džandar "vert-de-gris, rouille" pour cl. zindjāru-, djez "vitriol" pour cl. zadju-.

Ces formes, attestées à Alep, Damas, Jérusalem et au Liban (Barthélemy, Dict., pp. 129, 320, 124 et 100) se retrouvent

au Caire (Jomier, Lexique, pp. 121, 94, 33 et 214) et au Tchad (Roth-Laly, Lexique, pp. 102, 208 et 100).

Conclusion

Au Maghreb, on décèle deux tendances : l'une, "marocaine", fait passer Siff. + Ch. \dot{z} Ch. + Ch. tandis que l'autre, "tunisienne" (et "mauritanienne"), fait passer Siff. + Ch. à Siff. + Siff.

Au Machreq, la tendance, tout autre, est à la métathèse (on ne la trouve cependant que pour z - \dot{z}).

IV. Chuintante + sifflante

A. \dot{s} + z

La suite \dot{s} - z, attestée en arabe classique, est assez rare dans les dialectes. Aussi ne signalerons-nous qu'une seule altération, celle de s^ezab "être décidé, impatient à partir" pour \dot{s} ^ezab dans le parler arabe des Marāzig (Boris, p. 311).

B. \dot{z} + s

\dot{z} - s, fréquemment attesté en arabe classique, ne connaît pratiquement aucune altération dans les parlers de l'Est. Au Maghreb, au contraire, les parlers B des nomades du Tell sont peut-être les seuls à ne pas en présenter.

1) Assimilation de \dot{z} par s

Le passage de \dot{z} - s à z - s est systématique dans le parler des Marāzig : zen^es "genre" (cl. \dot{z} ns), zas^ed "corps" (cl. \dot{z} sd), zéb^as "mortier" (cl. \dot{z} bs), zass "palper un animal..." (cl. \dot{z} ss), z^elas "siéger" (cl. \dot{z} ls), etc. (Boris, Marāzig, p. 75 à 93). Il est confirmé pour l'ensemble des parlers E d'Algérie par Cantineau (Départ. de Constantine, zebs "plâtre", p. 9).

2) Assimilation de s par \dot{z}

David Cohen a relevé en ḥassāniyya \dot{z} raš "chafnette à clochettes pour entraver les chevaux", cl. \dot{z} aras- "clochette" (Ḥassāniyya, p. 28). Cette forme, qui nous a été confirmée, est la

seule à présenter une assimilation de chuintement : cf. \dot{z} essem "matérialiser", \dot{z} ess "tâter, palper", \dot{z} əns "sorte, genre", \dot{z} esed "corps". Toutes ces formes cependant sont fortement connues de classicisme et ne constituent pas une contre-preuve significative (le dialecte ḥassāniyya, d'une façon générale, altère très peu les emprunts directs qu'il fait au classique). Il n'en reste pas moins que cette altération entre mal dans le tableau général des altérations constatées dans ce parler.

A l'inverse, et bien que Grand'Henry ne donne pas d'exemple pour ce cas, il est vraisemblable que s passe à \dot{s} dans les parlers de la Saoura, cf. III.A.1.

3) Métathèse de chuintement

La métathèse de chuintement consistant à faire passer le caractère chuintant de la 1ère à la 2ème consonne est caractéristique des parlers A et D, aussi y trouve-t-on zenš "espèce" pour cl. \dot{z} ns, zebš "plâtre" pour cl. \dot{z} bs et zamūs "gros boeuf" pour cl. \dot{z} amūs- (cf. Marçais, Saïda, p. 18 ; Dhina, ʿArbāḡ, p. 314 ; Cantineau, Départ. d'Oran, p. 226-7).

4) Remplacement de \dot{z} par une occlusive

Les formes habituelles pour \dot{z} alasa "s'asseoir" et \dot{z} ibs "gypse, plâtre" sont, au Maroc, glas et gebs (Brunot, Rabat, p. 695 ; Brunot et Malka, Fès, p. 25 ; Marçais, Tanger, p. 252 ; Destaing, Sous, p. 196).

\dot{z} s'altère en g devant s, également, dans les parlers S₂ de montagnards au Nord de Tlemcen et dans les parlers israéliques de Tlemcen et d'Oran (Cantineau, Départ. d'Oran, p. 224) tandis qu'il s'altère en t à Alger Juif (M. Cohen, pp. 79-81)¹².

C. \dot{s} + s

\dot{s} - s existe en classique, y compris comme 1ère et 2ème consonnes radicales. Dans les dialectes, c'est la racine de "soleil", cl. \dot{s} ams-, qui constitue la référence constante et presque unique.

1) Assimilation de \check{s} par s

$\check{s} - s > s - s$ chez les Marāzig (Boris, smas et s^erfs, pp. 311 et 307), à El Hāmma de Gabès (Marçais et Fares, p. 246) et à Tripoli en Lybie (Cesaro, Tripoli, p. 42, note 2).

En hassāniyya, il est connu que la forme sems est courante dans les couches les moins cultivées de la société. De plus, Poussibet et Leriche donnent deux termes géographiques dérivés de cette même racine, qui servent également de toponymes (formes qui nous ont été confirmées avec \check{s}) : mesmūs (bled) "endroit sans arbres, exposé au soleil" et semsiyye "terrain sans arbres, donc sans ombre" (Leriche, Terminologie géog. maure, p. 60 ; Poussibet, Bull. IFAN, XXIV, pp. 245 et 254).

2) Assimilation de s par \check{s}

Le passage de $\check{s} - s$ à $s - \check{s}$ a été signalé au Maroc et dans les parlers DA du sud-est algérien (Destaing, Sous, sems mais šemmeš "prendre le soleil", p. 246 ; Marçais, Tanger, šemmeš, p. 349 ; Loubignac, Zaër, p. 472 ; Grand'Henry, Saoura, p. 216 ; Cantineau, Départ. d'Oran, p. 227).

Dans les parlers tchado-soudaniens, šems et šams co-existent (Roth-Laly, Lexique, p. 257).

3) Métathèse

Comme pour $\check{s} - z$, la métathèse de chuintement est caractéristique des parlers A et D (Marçais, Saïda, p. 8 et Grand'Henry, Mzāb, p. 13).

On notera cependant l'extension de cette altération à quelques parlers tunisiens (Marçais, Takroūna, soemš, p. 61, lgn. 8).

D. $\check{z} + z$

Ce sont encore les parlers moyen-orientaux (parlers tchado-soudaniens compris) et, au Maghreb, les seuls parlers B d'Algérie, qui conservent sans altération la succession $\check{z} - z$, fréquente en arabe classique.

1) Dissimilation de \check{z} par z

$z - z$ pour $\check{z} - z$ est caractéristique de l'ensemble du Maghreb oriental, des parlers E de l'Est algérien aux parlers libyens. Chez les Marāzig, par exemple, on trouvera zez^z "tondre" pour cl. žazza, zazzar "égorger" pour cl. žzr, zazza "suffire" pour cl. žzy, zenāza "cadavre humain" pour cl. žnz, zāz "passer, dépasser" pour cl. žwz, etc.¹³

Dans Le dialecte arabe hassāniya de Mauritanie (p. 21); David Cohen énumérait un certain nombre d'exemples où \check{z} passait à z devant z : zaza "se contenter de l'herbe fraîche et n'avoir pas besoin d'être ramené à l'abreuvoir (animaux)" du cl. žž^z, əzza, yəzzi "rendre service, accomplir" du cl. žzy, zowz "noyer" du cl. žwz, zāyiz "qui dépasse" du cl. žwz. Nous ajouterons à cette liste zezz "tondre" du cl. žzz, zāz izūz "entériner qqc avec dépit ; (+1) donner à", zewwez "faire passer qqc ; boire après chaque bouchée" du cl. žwz.

La conservation de \check{z} dans žayəz "licite" et žāza "récompenser", signalée par D. Cohen, est due au caractère religieux de ce vocabulaire : žayəz renvoie au droit musulman, žāza à l'enseignement coranique, cf. mužāzi "breveté de l'école coranique" (ce n'est que récemment, dans l'arabe médian - tout aussi respectueux des racines classiques que le hassāniyya traditionnel des lettrés¹⁴ - que ces mots ont acquis un sens plus général¹⁵).

2) Assimilation de z par \check{z}

A notre connaissance, $\check{z} - \check{z}$ pour $\check{z} - z$ n'existe que dans les parlers DA du sud-ouest algérien dont c'est l'une des caractéristiques principales, cf. žāžza "toison" et žōžž "vieille femme" (Cantineau, Départ. d'Oran, p. 227 ; Grand'Henry, Saoura, p. 216).

3) Métathèse

Comme pour $\check{s} - z$ et $\check{s} - s$, le remplacement de Ch. + Siff. par Siff. + Ch. est caractéristique des parlers A et D : žōžž, žāžžār, žnāžza, etc. (Marçais, Saïda, p. 18 ; Dhina, Arbāč,

Conclusions

Les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes constituent un discriminant important pour le classement des dialectes du fait, d'une part, de leur caractère généralisé et, d'autre part, de la diversité des modifications. Si l'on excepte la dissimilation de š devant ž, qui est très répandue¹⁷, chaque groupe de parlers se distingue des autres par les suites qu'il refuse et, plus encore, par celles qu'il préfère. Tout se passe comme si, à partir d'une instabilité relative des chuintantes et des sifflantes en contact, commune à beaucoup de dialectes, chaque ensemble de parlers opérerait une sélection particulière parmi les cas de figure possibles, sélection qui me semble ne relever d'aucune nécessité phonologique¹⁸ (ce qui est déjà un peu le cas en arabe classique).

Les parlers moyen-orientaux ont ainsi en commun la métathèse z - ž en ž - z, d'autant plus remarquable que l'ordre Siff. + Ch. n'est jamais recherché au Maghreb (et même assez généralement évité).

Cinq ensembles se dégagent au sein des parlers maghrébins.

Au Maroc, les parlers se répartissent en deux groupes.

Le premier (col. 1), représenté par Rabat, semble réunir des parlers de sédentaires, voire de citadins, dont l'altération de ž (anciennement prononcé ǰ) est partagé par de nombreux parlers juifs. Cette altération en g ou d, en fait, s'étend à tous les parlers marocains et même aux parlers juifs d'Alger, de Tlemcen et d'Oran et aux parlers sédentaires au Nord de Tlemcen.

Cependant, il faut considérer comme un groupe à part (col. 2) les parlers marocains représentés par Zaër, Sous et Tanger, qui ont en commun avec les parlers DA du Sud-Ouest algérien (col. 3) l'altération de Siff.-Ch. et Ch.-Siff. en Ch.-Ch. (partout où ž ne passe pas à g/d). Ces parlers, véritablement intermédiaires entre les parlers marocains du 1er groupe et les parlers DA - sans que nous puissions, à notre niveau du moins, savoir si ce sont les parlers DA qui ont influencé les autres ou l'inverse - pourraient être représentatifs des parlers nomades du Maroc (pour Tanger, cf. note 17)

Les parlers A et D constituent de notre point de vue un autre ensemble, aux caractéristiques bien définies.

Parmi les parlers de l'Est du Maghreb dont les points communs ne peuvent être mis en doute (notre documentation sur la Libye était cependant insuffisante), le parler arabe des Marāzig présente un tableau très cohérent d'altérations.

Ce qui, pour nous, constitue l'élément le plus remarquable, reste cependant la nette convergence entre le dialecte arabe ḥassāniyya de Mauritanie et les dialectes est-maghrébins, en particulier ceux du Sud tunisien. Nous avons déjà noté, pour le passif, une certaine ressemblance entre le ḥassāniyya et le parler des Marāzig (Taine-Cheikh, "Le passif en ḥassāniyya") qui se trouve ici confirmée. Cette ressemblance linguistique, que pourrait renforcer une étude d'autres faits (tels le système des voyelles brèves, les emphatiques d'origine non classique et les voyelles des verbes de la 1ère forme) est à mettre en rapport avec la dispersion en Ifriqiya, au XIème siècle, des tribus arabes Bani Hilāl, Bani Suleym et Bani Maṭqīl - tribus sur lesquelles il semble malheureusement très difficile d'obtenir des faits précis - (rappelons cependant que les Bani Ḥassān de Mauritanie sont considérés comme un rameau des arabes Maṭqīl).

NOTES

- 1 On connaît le cas cité par Cantineau de quelques parlars de sédentaires musulmans, comme celui d'El Milia dans le département de Constantine, où le s a tendance à passer à s (Cours, p. 63). Mais la confusion des chuintantes et des sifflantes existe aussi à Fès chez les femmes musulmanes, au Nord du Maroc dans les couches populaires et "il y a aussi de fortes présomptions en faveur de son existence, au moins à l'état de tendance, dans quelques-uns des anciens parlars hispaniques (D. Cohen, Les parlars arabes des Juifs maghrébins, p. 97).
- 2 Nous renvoyons le lecteur aux études de D. Cohen pour un exposé complet sur le parler des Juifs de Tunis où il ne s'agit pas à proprement parler d'altérations inconditionnées, comme dans les autres parlars "zézayants".
- 3 ẓẓḥam existe mais avec le sens de "rage du chien". Si ẓẓḥam vient assurément du class. zuḥām "espèce de maladie des chiens qui attaque la tête", il nous semble que l'origine de ẓẓḥame pourrait être également le class. zuḥām.
- 4 Curieusement, alors que les phénomènes d'assourdissement et de sonorisation concernent fréquemment la rencontre de deux lexèmes (Cantineau, Cours, pp. 47-58) et W. Marçais, Saïda, p. 17) - y compris celle, un peu particulière, occasionnée par la présence du morphème t dans les formes dérivées -, les altérations qui nous préoccupent semblent respecter la frontière des mots, comme le faisait remarquer W. Marçais à propos d'un dialecte où z - s donne z - š sauf si s représente la négation (Saïda, p. 18).
- 5 Signalons, à la page 1.027 du Dictionnaire arabe-français de Kazimirski, le terme 'azwas- "boyffi d'orgueil et vantard" : figurant à la racine zws, après zaws-, il est donc apparemment considéré comme une forme altérée de 'azwas-.
- 6 El-Hajjé, Tripoli Liban, šajra "arbre", p. 118 ; Woodhead, Dict. of Iraq, šajara, p. 236 et Jomier, Lexique, šagara, p. 10 d'une part ; Destaing, Sous, sezra, p. 243 ; Loubignac, Zaër, p. 466 ; Harrell, Moroccan Arabic, sezra, p. 161 ; Marçais, Tanger, sentroz "jeu d'échecs", p. 350 et Ostroya-Delmas, Philippe-ville, sazra, p. 69 d'autre part.
- 7 Le jujubier, arbre répandu en Mauritanie, est un des rares arbres à figurer dans le Coran (cl. sidr-). Il y est même précisé qu'il fait partie des arbres poussant au Paradis. Les Maures consomment ses baies et utilisent ses feuilles de plusieurs manières : en décoction, comme pommade pour les cheveux, sous forme de poudre, dans les cérémonies funéraires (du fait du caractère béni de l'arbre), etc. Voir aussi "Quelques plantes utiles en Mauritanie", Panorama 29, Bull. de Liaison du Centre Culturel A. de St-Exupéry, Nouakchott, Février 1981, 28 p. p. 12.
- 8 q̣ passe à q̣ devant š à Alger Juif (M. Cohen, pp. 79-81) ; à Sous, q̣š existe à côté de ẓš avec le sens particulier de "garde du sultan en voyage" et "l'anon" se dit ẓzahš ou dḍhes ; dans les parlars du Ḥorân, Cantineau signale dāššar "laisser" pouvant venir du cl. gāššara (Ḥorân, p. 105 et Cours, p. 61).
- 9 Dans cl. dažāz- "poules", chute de la lère consonne (Barthélemy, djēōj, p. 100 ; El-Hajjé, Tripoli, jāj, p. 122) ou métathèse entre d et z (Roth, Abbēché, gidād, p. 87) ; Marçais, Tanger, ẓdāda "poules" ; dans cl. zuzaz "verre", chute d'une consonne (cf. hass. zāz ou zāz), assimilation du z en ž (Destaing, Sous, ẓzāz, p. 230), etc.
- 10 Cf. Harrell, Moroccan Arabic, zūz ou zūz "two", mzuwwež ou mzuwwež "marié", p. 16 ; Destaing, Sous, zelliz "carreaux, mosaïque" du cl. ziz, p. 232 ; Marçais, Tanger, mzenzer "couvert de vert-de-gris" du cl. znžr p. 253 ; Loubignac, Zaër, žwž pour zwž, p. 387 ; Grand'Henry, Saoura, žūž "deux", žawež "2ème", p. 216.
- 11 Certains locuteurs diraient plutôt zewwež "marier", zowž "époux", tezwiz "mariage" ; d'autres, zewwez et zowz. A notre avis, la métathèse z - z pour z - ž, signalée nulle part au Maghreb, s'explique par un phénomène d'hypercorrection, de fausse restitution - ce qui correspondrait bien au fait que nous l'avons observée chez une personne peu instruite ...
- 12 Le remplacement de ž par q̣ a été rencontré une fois à Sous (Destaing, dšer "être grossier" du cl. zsr, p. 196). Par ailleurs, Cantineau a relevé à Khél le cas de dsūra pour gsūra "poutrelles en fer" (Ḥorân, p. 105).
- 13 Cf. Boris, Marāzig ; Marçais et Fares, El Hamma de Gabès, šaz "être incapable" du cl. ezz, haz "séparer" du cl. hzz, p. 58 ; Cesaro, Tripoli, šazūza "vieille femme", p. 92 ; Marçais, Takroūna, zazzār "égorgueur", p. 17, lgn. 13, šzūza, p. 23, lgn. 1 ; Cantineau, Départ. de Constantine, p. 7.
- 14 Cf. notre étude sur L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie, pp. 438 à 443.
- 15 Il existe à l'Est (et au Nord ?) un terme q̣azzar ou q̣azzar "faire le boucher" qui, pour Leriche (Dictionnaire fr.-hassāniyya, tapuscrit, p. 178), viendrait du fait que la tribu ayzazir (sg ayezzār), originaire de Wadān, serait spécialisée dans le travail de boucher. Le rapprochement avec la forme marocaine gezzār "boucher" (cf. D-4) est assez surprenant, il faudrait savoir s'il ne s'agit pas plutôt d'un emprunt au berbère comme le nom de la tribu le laisse penser.
- 16 Cf. Brunot, Rabat, gnāza "cadavre", p. 700, dāz "passer", p. 284, etc. ; Brunot et Malka, Fès, gūz "noix" et dāz "passer", p. 26 ; Marçais, Tanger, gāz "passer", p. 255, ... ; Loubignac, Zaër, gżr "dépecer" et dzz "tondre", pp. 530 et 421 ; Destaing, Sous, gūz "noix", p. 199, dezz, p. 195, ...

M. Cohen, Alger juif, pp. 79-81 ; Cantineau, Départ. d'Oran, p. 224.

- 17 Marçais noté qu'à Tanger, on entend encore parfois la forme sentroz "jeu d'échecs" avec s pour š (devant z), forme qui a cédé le pas devant la forme sentroz plus récente : auparavant, la tendance à la dissimilation des chuintantes était prédominante (š - ž > s - z), par la suite la tendance à la dissimilation a prévalu, comme à Zaër et à Sous, et l'on serait (re)passé de sentroz à sentroz (s - ž > š - z), cf. Marçais, Tanger, p. 350.
- 18 Une exception à cet "arbitraire" : celle du passage de g̃m à une occlusive - ce qui explique d'ailleurs qu'on puisse trouver au Maroc et au Moyen-Orient une même altération sans qu'on ait à mettre en doute l'indépendance de ces parlers les uns par rapport aux autres. Pour Cantineau (Cours, p. 61), l'occlusive est g lorsque la prononciation ancienne devait être g^y et d lorsqu'elle était g. Nous n'avons pas d'élément précis sur une prononciation ancienne g^y au Maghreb et ferons seulement remarquer :
- que g et d co-existent maintenant fréquemment dans un même parler (cf. note 16) ;
- que g^y, d^y et d^z(g) - dans cet ordre - sont les trois stades d'évolution que l'on peut restituer entre le g du sémitique et le z simple des dialectes arabes (Cours, p. 57) et qu'il n'est pas toujours facile de distinguer g^y de d^y (Cantineau, A.I.E.O., II, p. 25).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTHELEMY A., Dictionnaire : Dictionnaire Arabe-Français, Dialectes de Syrie : Alep, Damas, Liban, Jérusalem, Lib. Geuthner, 1935 à 1954, 5 fasc.
- BORIS G., 1958, Lexique : Lexique du parler arabe des Marâzig, Klincksieck.
- BRUNOT L. et MALKA E., 1940, Fès : Glossaire judéo-arabe de Fès, Rabat, Ecole du Livre, 145 p.
- BRUNOT L., 1952, Rabat : Textes arabes de Rabat, II : Glossaire, Lib. Geuthner, 835 p.
- CANTINEAU J., 1936, Etudes sur quelques parlers de nomades arabes d'Orient, A.I.E.O., t. II, pp. 1-118.
- 1938, Départ. de Constantine : Les parlers arabes du département de Constantine, IV^e Congrès de la Fédération des Soc. savantes de l'Afr. du Nord, II, pp. 849-863.
- 1940, Départ. d'Oran : Les parlers arabes du département d'Oran, Revue Africaine, t. 84, Alger, pp. 220-231.
- 1940, Atlas : Les parlers arabes du Hōrân : atlas de 60 cartes, Paris, Klincksieck.
- 1946, Hōrân : Les parlers arabes du Hōrân : notions générales, grammaire, Klincksieck, X + 435 p.
- 1960, Cours : Cours de Phonétique arabe, Etudes de linguistique arabe, Klincksieck, pp. 1-125.
- CESARO A., 1939, Tripoli : L'arabo parlato a Tripoli, Milan, 292 p.
- COHEN D., 1963, Hassāniya : Le dialecte arabe (hassāniya) de Mauritanie, Klincksieck, 292 p.
- 1975, Juifs de Tunis : Le parler arabe des Juifs de Tunis, t. II : Etude linguistique, Mouton, The Hague-Paris, 318 p.

COHEN D., 1981, Les parlers arabes des Juifs maghrébins, Remarques historiques et sociolinguistiques sur les parlers arabes des Juifs maghrébins, Intl. J. Soc. Lang., Ed. Mouton, pp. 91-105.

COHEN M., 1912, Juifs d'Alger : Le parler arabe des Juifs d'Alger, Paris.

DESTAING E., 1937, Sous : Textes arabes en parler des chleuhs du Sous (Maroc), Lib. Geuthner, 336 p.

DHINA, 1938, 'Arbât : Notes sur la phonétique et la morphologie des 'Arbât, Revue Africaine, t. LXXXII, pp. 313-353.

EL-HAJJE H., 1954, Tripoli : Le parler arabe de Tripoli (Liban), Klincksieck, Paris, 201 p.

FLEISCH H., 1947-8, Zahlé : Notes sur le dialecte arabe de Zahlé, M.U.S.J., t. XXVII, fasc. 5, Beyrouth, pp. 72-116.

GRAND'HENRY J., 1972, Cherchell : Le parler arabe de Cherchell (Algérie), Louvain, XXX + 225 p.

- 1976, Mzāb : Les parlers arabes de la région du Mzāb (Sahara algérien), Ed. Brill, Leiden, 136 p.

- 1979, Saoura : Le parler arabe de la Saoura (S-O algérien) Arabica, t. XXVI, 3, Ed. Brill, Leiden, pp. 213-227.

GROTZFELD, 1975, Syrisch-arabische Grammatik, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, VIII + 171 p.

HARRELL R.S., 1962, Moroccan Arabic : A short reference grammar of Moroccan Arabic, Georgetown University Press, Washington, 263 p.

JOHNSTONE T.M., 1965, The sound change J>Y in the arabic of peninsular Arabia, B.S.O.A.S., t. 28, London, pp. 233-241.

JOMIER J., 1976, Lexique : Lexique pratique fr.-arabe (parler du Caire), Paris, Inst. fr. d'Archéologie Orient. du Caire, 219 p.

LERICHE A., 1955, Terminologie géog. maure, IFAN-Mie, Et. Mauritanienne n°6, St-Louis, 73 p.

LOUBIGNAC V., 1952, Zaër : Textes arabes des Zaër, Lib. orient. et amér. Max Besson, Paris, 594 p.

MARÇAIS W., 1908, Saïda : Le dialecte arabe des Ulād Brāhm de Saïda (départ. d'Oran), Paris.

- 1911, Tanger : Textes arabes de Tanger, Leroux, Paris, 426 p.

MARÇAIS W. et FARES J., 1931-32-33, El Hâmma de Gabès : Trois textes arabes d'El Hâmma de Gabès, Journal Asiatique, avr.-juin 31, pp. 193-247 ; oct.-déc. 32, pp. 193-272 ; juil.-sept. 33, pp. 1-88.

MONTEIL V., 1952, Chameau : Essai sur le chameau au Sahara Occidental, IFAN-Mauritanie, Et. Mauritanienne n°2, 134 p.

OSTROYA-DELMAS S., 1938, Philippe-ville : Notes préliminaires à l'étude des parlers de l'Arrondissement de Philippe-ville, Revue Africaine, t. LXXXII, pp. 60-83.

POUSSIBET F., 1962, Répertoire des termes géographiques de la région de Tombouctou, Bull. IFAN, t. XXIV B, n° 1-2, pp. 199-262.

ROTH-LALY A., 1972, Lexique : Lexique des parlers arabes tchado-soudanais, Ed. du C.N.R.S., 4 fasc., 544 p.

ROTH A., 1979, Abbéché : Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abbéché (Tchad), Lib. Geuthner, Paris, 243 p.

TAINE-CHEIKH C., 1978, L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie, Doctorat de 3ème cycle, 2 tomes, Paris V, 524 p.

TAINE-CHEIKH C., 1983, Le passif en hassāniyya (dialecte arabe de Mauritanie), Matériaux arabes et sudarabiques, n°1, Recherches en cours au G.E.L.L.A.S. (Groupe d'Etudes de Linguistique et de Littérature Arabes et Sudarabiques, Université de Paris III/C.N.R.S.), Geuthner, Paris, pp. 61-104.

WOODHEAD D.R. and WAYNE BEENE, 1967, Dict. of Iraqi Arabic : A Dictionary of Iraqi Arabic : Arabic-English, Ed. Harrel & Erwin, Georgetown University, 509 p.